

On peut encore utiliser les jeunes carottes de la manière suivante. Faire cuire à l'eau avec un peu de beurre et du sel, puis laisser égoutter. On le fait ensuite sauter dans du beurre fondu en ajoutant sel, poivre et persil haché.

Cheveux d'Ange—Prendre des carottes tondres, les couper en long par filets très-menus; préparer de même l'écorce d'un ou deux citrons et mettre le tout dans une casserole avec un verre d'eau bouillante, faire mijoter jusqu'à ce que l'eau soit évaporée. Ajouter même pesanteur de sucre que les carottes, et le jus des citrons dont vous avez employé l'écorce. Remuer souvent et servir lorsqu'il ne reste plus de jus. Le sucre doit être en poudre. C'est un très bon plat de dessert. M.

(A continuer.)

Ecole d'Economie domestique ET D'HORTICULTURE Pour les Jeunes Filles.

Dirigée par les Rév. Dames Ursulines de Roberval, Lac St-Jean.

A V I S.

Nous sommes heureux d'annoncer que les Rév. Dames Ursulines de Roberval, Lac Saint-Jean, font un excellent cours d'économie domestique et d'horticulture, où les filles des cultivateurs pourront recevoir, avec l'instruction théorique mise à leur portée, tous les enseignements pratiques qu'une bonne ménagère doit connaître, soit dans la direction du ménage, soit dans l'exploitation de la ferme, du jardin, etc.

Pour les conditions, s'adresser à Madame la Directrice des Ursulines de Roberval, Lac Saint-Jean.

Enseignement Agricole.

ECOLES D'AGRICULTURE.

Cours d'hiver.

A V I S.

Pour permettre aux fils de cultivateurs qui ne peuvent s'absenter de la maison que très peu de temps, de bénéficier de l'instruction agricole donnée dans les écoles d'agriculture, ces écoles, sur l'invitation de l'honorable

Commissaire de l'Agriculture, ont organisé un cours spécial d'hiver qui sera donné du 10 janvier au 1er mars prochain (1895).

Le gouvernement est convenu de payer \$20 00 à tout élève, jusqu'à concurrence de dix, qui suivra ce cours, sur production au Département d'Agriculture d'un certificat du directeur de l'école constatant que l'élève a suivi régulièrement et avec succès le cours spécial et donné pleine satisfaction à l'école.

ORPHELINAT AGRICOLE DE MONTFORT.

VISITE A L'ORPHELINAT—DISCOURS DU RÈV. P. BOUCHER.

Samedi, 27 octobre dernier, de nombreux excursionnistes sont partis de Montréal pour se rendre à l'inauguration du nouveau chemin de fer de St-Sauveur à Montfort. On remarquait entre autres, les honorables MM. Beauvieux, ministre de l'Agriculture, Flynn, commissaire des terres de la Couronne, et Nantel, commissaire des Travaux Publics.

A St-Sauveur, une adresse très applaudie est présentée par une importante délégation de cette paroisse. L'hon. M. Nantel y répond chaleureusement; M. Flynn félicite les promoteurs de l'entreprise et parle de l'avenir réservé au Nord.

A leur arrivée à Montfort, les excursionnistes sont reçus à l'Orphelinat Agricole qui est sous la direction du R. P. Boucher. Celui-ci présente une adresse de bienvenue. Nous sommes heureux d'en donner le texte à nos lecteurs.

MESSIEURS LES MINISTRES, Messieurs.

L'heureux événement qui vous amène en ces montagnes, réalise un vœu souvent renouvelé: celui de vous présenter l'Orphelinat de Montfort, objet d'une sympathie constante depuis sa fondation.

Laissez à des voix plus éloquentes et mieux autorisées de vous parler de ce chemin de fer si extraordinaire; vous me permettrez, Messieurs les Ministres, de rester dans l'œuvre aussi humble qu'utile de l'Orphelinat Agricole de Notre-Dame de Montfort.

Et d'abord, honorables Messieurs, daignez agréer l'hommage du profond respect et de la reconnaissance que vous exprime par ma bouche la colonie entière de Notre-Dame de Montfort pour la part que vous avez prise dans sa fondation, pour les encouragements du passé et pour l'honneur que vous lui accordez en ce moment, et croyez qu'elle est aussi heureuse que fière de vous offrir une hospitalité

simple, mais cordiale, et de vous dire, Messieurs les Ministres, et Messieurs, "Vous êtes les bienvenus à Montfort aujourd'hui et toujours."

Vous avez devant vous une nombreuse famille. Quelle en a été l'origine et quel en est son but? La voici en peu de mots: les campagnes se dépeuplent et les villes regorgent. De là, la cause principale de tout le malaise qui envahit la société universelle. Ramoner à la campagne et aux champs cette exubérance des villes dans la personne de ces petits orphelins qui n'ont point au front de telle personnalité, et qui, par le malheur des circonstances, seraient destinés à devenir une plaie de la société, telle a été l'idée régénératrice de l'Orphelinat de Montfort. Donc, prendre ces chers petits délaissés, les élever à la campagne, la leur faire aimer et les y fixer dans la suite, voilà notre œuvre.

Cette fin aussi grande que patriotique, demandant l'éloignement des grandes villes, où la jeunesse est fascinée presque malgré elle par ce torrent qui a nom, le luxe, le plaisir ou l'exemple, et souvent tout cela ensemble. Nous sommes si bien cachés à Montfort, qu'il a fallu un courage héroïque à la compagnie du chemin de fer de Montfort pour oser entreprendre ce chemin qui, tout en nous laissant notre solitude, nous met à la porte de Montréal. Vraiment, Messieurs, cette compagnie est digne de l'honneur que vous lui faites en ce jour. Pour ma part, je lui adresse toutes mes félicitations: veuillez les recevoir, Monsieur le président, et s'il est bon d'accoutumer de bonne heure l'enfant à manger son pain à la sueur de son front, pour l'habituer aux vertus viriles, le lieu n'est pas mal choisi, que vous en semble, Messieurs?

Mais, est-ce une besogne possible de faire aimer ces choses? Oui, Messieurs, si les âmes y sont préparées à cet âge où les habitudes n'ont presque point de racine. J'ajouterais: bien difficilement, si l'on attend un âge qui ne compte pas autant d'années que plusieurs ne le pensent. Du moins, c'est le fruit de notre expérience de puis onze ans; et voilà pourquoi nous insistons pour que l'on protège l'enfance dès le plus bas âge.

Sur ces 224 enfants, plus des trois quarts, j'en ai la certitude, aiment la campagne et n'auraient nul souci de la ville si des parents ou amis ne les y rappelaient. Ils s'attachent à l'Orphelinat comme à la maison paternelle, au point (et quelques-uns parmi vous, Messieurs, en ont été témoins) que c'est en pleurant qu'ils quittent le toit qui les a protégés pendant plusieurs années.

Ici, il est vrai, ils retrouvent une famille qu'ils ne possédaient plus: les Pères et les Frères qui se dévouent

pour eux, les aiment comme des enfants, et les chers Soeurs, qui en prennent soin, ont pour eux des cours de mère. Serait-ce indiscret, monsieur le ministre, de demander si la loi qui vous autorise à gratifier d'un lot de terre, les belles familles de douze enfants devrait subir une grande torsion d'interprétation, pour envelopper ainsi la famille agricole de Montfort?

De ce nombre de 224 enfants ici réunis, 61 sont entretenus au frais du gouvernement de Québec; 92 par la ville de Montréal. Messieurs les ministres, vous voudrez bien me permettre d'adresser à monsieur le maire et à messieurs les échevins de Montréal le témoignage de notre reconnaissance et de les féliciter de la sollicitude qu'ils ont de préserver ces enfants du vice. Les 60 autres sont en ce moment à la charge de l'Orphelinat qui n'a jamais douté de la Providence en présence de l'infortuné à soulager. Notre part, messieurs, mérite la sympathie des cœurs généreux et tous les vôtres sont grands.

Depuis onze ans, 204 enfants ont quitté l'Orphelinat: quinze pour le lieu du repos d'où l'on ne revient pas; 54 ont été placés chez les cultivateurs; quelques-uns comme apprentis à Montréal, et les autres retirés par leurs familles.

Messieurs, vous n'avez devant vous qu'une partie de notre œuvre. A quelque 20 milles d'ici, à Arandel, se trouve un établissement qui est le complément de celui-ci, une ferme d'exploitation, où nos plus grands orphelins se forment aux travaux multiples de l'agriculture. De cette ferme nous espérons faire une ferme modèle. Cinq cents acres environ pourront y être mis en culture; c'est un vaste champ de travail. Nous voudrions que cet établissement fit honneur à notre belle et chère province de Québec; l'installation qui s'y fait en ce moment témoigne de notre sollicitude à ce sujet.

Ceux qui ont vu ces commencements pourront en parler d'une manière désintéressée. Voilà pourquoi nous souhaitons si vivement la continuation du chemin de fer de Montfort, qui reliera et rapprochera ces deux parties d'une même œuvre; car Montfort et Arandel sont un terrain pratique de l'agriculture. Je vous invite, messieurs, à faire cette nouvelle visite pour juger notre œuvre. Mais parce que les moyens de communication sont longs et difficiles, je prie les honorables membres du gouvernement de faire si bien que, l'année prochaine, prenant le chemin de fer que vous avez suivi ce matin, et saluant Montfort au passage, vous soyez l'objet d'une réception plus brillante encore à l'Orphelinat de Notre-Dame de Montfort à Arandel.

LISTE DES FABRIQUES DE BEURRE ET DE FROMAGE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

(Suite et fin.)

MUNICIPALITÉS.	MASKINONGÉ.	F. B.
Louiseville.....	Adrien Milot, demourant à Yamachiche, Comté de St-Maurice.....	1
St-Léon le Grand.....	F. X. Dionne.....	1
".....	S. Lefrançois.....	1
".....	A. Lessard.....	1
".....	L. Milot.....	1
".....	Paul Boisvert.....	1
".....	Caron & Roy.....	1
".....	Boisvert & Cie.....	1
".....	A. Lessard.....	1
".....	Caron, Roy & al.....	1
".....	L. Milot.....	1

St-Joseph de Maskinongé.....	Aman Dauplais.....	1	F. B.
".....	Victor Sicard.....	1	
".....	Antoine Saucier.....	1	
St-Ant. de la Riv. du Loup.....	Hector Caron.....	1	
".....	Vro Edouard Paquin.....	1	
".....	Adrien Milot.....	1	
St-Paulin.....	H. Bergeron.....	1	
".....	".....	1	
St-Justin.....	Pierre Baril.....	1	
".....	Adolphe Ladouceur.....	1	
".....	Pierre Bussière.....	1	
".....	Pierre Baril.....	1	
St-Ursule.....	Bastien Lessard.....	1	
".....	Dolphi Lessard.....	1	
".....	Honri Lessard.....	1	
".....	Isaac Fournier.....	1	
".....	Norbert Fleury.....	1	
".....	Samuel Boucher.....	1	
St-Alexis.....	P. R. Bellavance & al.....	1	
".....	Pierre Boucher.....	1	
Hunterstown.....	Henri Bergeron.....	1	